



# - LA CHARTE JOUEURS(EUSES) -

**IMPORTANT, tout licencié a lu et accepté cette charte**

**Porter les couleurs de l'AS Sillingy est un signe de fierté et implique des droits et des devoirs. Au travers de cette charte, en tant que joueur de l'AS Sillingy, je m'engage de par mon adhésion au club, à l'approbation de ses statuts ainsi qu'à adhérer à ses valeurs et à ses principes :**

**Cotisation :** Je m'engage à régler ma cotisation le jour de l'assemblée générale (ou avant le 10 juillet 2017) au cas contraire je m'expose à ne pas être accepté(e) aux entraînements et aux matchs. En cas de difficultés financières, je peux répartir mon règlement en 3 versements sur les mois de septembre, octobre et novembre.

**Maillot du club :** Je respecte les tenues appartenant au club et m'engage à porter celle-ci lors des compétitions.

**Vestiaires :** Je respecte les locaux en gardant le vestiaire propre. Je décrasse mes chaussures avant d'y entrer, j'utilise les poubelles, je le nettoie, ne laisse rien traîner avant de le quitter.

**Matériels :** Je prends soin du matériel qui est mis à ma disposition (ballons, chasubles.)

**Présence, retard, absence :** La ponctualité et l'assiduité sont 2 valeurs indispensables et nécessaires au bon fonctionnement d'un groupe. Le respect de ces valeurs démontre ma volonté de contribuer au succès de mon équipe. Je dois prévenir mon encadrant en cas de retard, d'absence que ce soit pour un entraînement, 1 match, 1 tournoi...

**Entraînement :** Je m'engage à arriver suffisamment tôt aux vestiaires pour me préparer avant le début de la séance d'entraînement et être à l'heure sur le terrain pour démarrer la séance. A la fin de chaque entraînement, je m'engage à participer au rangement du matériel.

**Encadrement :** L'éducateur est le seul habilité à composer l'équipe, son choix doit être respecté. J'applique et respecte les décisions et choix de mon entraîneur. Je dois respecter dirigeants, éducateurs et membres du comité qui consacrent du temps pour nous.

**Comportement :** Tout joueur de l'AS Sillingy se doit d'entrer sur le terrain pour gagner le match. Mais il doit le faire en respectant certaines valeurs et contribuer à la bonne image du club.

**Arbitre et règles du jeu :** Je me dois de respecter l'arbitre, je m'adresse à lui avec politesse, j'accepte ses décisions sans contester, ni le toucher. Si je reçois un avertissement pour contestation auprès des arbitres, je m'engage à payer au club le montant de l'amende.

**Fair-play et protocole :** Je salue l'arbitre et les adversaires au début et à la fin des rencontres.

**Sanctions disciplinaires :** En cas de mauvaise conduite, de propos incorrects, je pourrais être sanctionné sous différentes formes : exclusion de la séance ou du match, non convocation aux matchs suivants, convocation devant la commission de discipline avec possibilité de suspension ou d'exclusion définitive de l'association. La commission est composée des deux présidents, de l'entraîneur de l'équipe concernée, du capitaine de l'équipe concernée et de deux membres du comité.

**Manifestations du club :** Je m'implique dans la vie du club en participant aux manifestations de l'AS Sillingy (tournoi, soirées, loto, brocante...). Pour ce faire, je m'inscris au minimum à une action dans le formulaire « fiche individuelle joueur ». Si je suis mineur, les parents assureront ce rôle.

**Entretiens des équipements :** Les parents doivent s'assurer que leurs enfants possèdent à l'entraînement comme au match le matériel nécessaire (chaussures adaptées, protège tibias...), veiller à ce que l'équipement soit conforme par rapport à la météo : vêtements chauds, gourde, k-way, etc... auquel cas l'enfant ne pourrait participer à l'entraînement comme au match.

**Entraînements et matchs :** La présence aux entraînements les jours et les horaires fixés par l'éducateur est obligatoire sauf pour raison valable. En cas d'absence, les parents ou joueurs doivent prévenir au moins 1 heure avant le début de la séance. Les parents doivent s'assurer de la présence de l'éducateur responsable ou de son remplaçant. La présence des joueurs convoqués est obligatoire. En cas d'indisponibilité les parents doivent prévenir obligatoirement l'éducateur (sous peine que le joueur ne joue pas le ou les matchs suivants, sauf cas de force majeure). Si des modifications devaient intervenir : matchs annulés, éducateur malade, le club ou tout responsable vous informerait par divers moyens : téléphone, mails, etc. Important : tout parent de joueurs laissant son enfant seul sur le parking du club sans se présenter pour les jours d'entraînement ou de matchs sans prévenir les responsables pourraient faire interdire le joueur de sa participation à un ou plusieurs matchs.

**Horaires :** Tous les horaires annoncés sont ceux du début d'activité. Les joueurs doivent être en tenue à l'heure indiquée et toute arrivée au stade doit se faire en civil.

**Absences répétées :** Si un joueur, quelle que soit sa catégorie, devait répéter son absence aux entraînements ou ne pas se présenter à une convocation sauf cas de force majeure, l'éducateur ou la commission de discipline se réserve le droit de prendre les dispositions nécessaires.

**Responsabilité de l'éducateur :** L'éducateur ou les éducateurs de chaque catégorie sont les seuls responsables à l'entraînement et sont les seuls à pouvoir intervenir dans la composition d'équipe et des remplacements.

**Équipes et Dirigeants :** Les accompagnateurs d'équipes et dirigeants doivent être connus du club et des parents et reconnus par le bureau du club (délivrance de la licence dirigeant). Ils ont pour but et mission d'accueillir les autres équipes, de remplir la feuille de match, veiller au respect et au rangement du matériel, à l'état des locaux, aux arrivées comme aux départs. Ils doivent avertir systématiquement toutes difficultés rencontrées aux entraînements comme aux matchs au responsable de l'école de football de l'ASS ainsi qu'au président du club.

**Spécificité Seniors :** En cas de défaite des 3 équipes Seniors pour une même journée de championnat, les 3 capitaines concernés devront organiser un repas conviant tous les joueurs seniors au club house, après la séance d'entraînement du vendredi soir. Chaque joueur senior s'engage à effectuer un tour de service buvette (1/2 journée) une fois par saison : en cas d'impossibilité, un remplaçant devra être trouvé par le joueur. Une sanction sera appliquée en cas de non-respect.

# - LA CHARTE PARENTS -

**IMPORTANT, tout parent de licencié a lu et accepté cette charte**

**Chacun son rôle, un rôle pour chacun. Le Président préside, les joueurs jouent, les éducateurs encadrent et forment les enfants, les parents encouragent positivement.**

## **Respecter l'ensemble des acteurs, c'est :**

- Respecter l'heure des entraînements ainsi que l'horaire des convocations les jours de match.
- S'assurer de la présence de l'éducateur avant de déposer son enfant.
- Représenter dignement le club par son comportement.
- Respecter les décisions et les choix de l'éducateur.
- Laisser l'éducateur donner seul les consignes à l'équipe en match et durant les entraînements.
- Respecter les arbitres et l'adversaire.
- Respecter l'aire de jeu : ne jamais pénétrer sur un terrain, rester derrière la main courante.
- Organiser les « anniversaires » en dehors des heures d'entraînement et de match.

## **Communiquer avec les acteurs, c'est :**

- Prévenir l'éducateur le plus rapidement possible pour toute absence à l'entraînement ou en match.
- Prévenir l'éducateur de sa présence dès son arrivée à l'entraînement et en match.
- Encourager les jeunes dans toutes situations de match. Votre enfant a besoin de votre appui pour s'épanouir en match.
- S'abstenir de toutes remarques négatives auprès des joueurs, éducateurs, arbitres, adversaires et autres parents.
- Pour tout litige avec un éducateur, dirigeant, parent, joueur, dialoguez avec les Présidents et/ou l'éducateur de votre enfant.

## **Etre disponible, c'est :**

- Participer à l'accompagnement des joueurs lors des matchs et/ou tournoi.
- S'assurer de la prise en charge de votre enfant par un membre de l'encadrement, ceci reste occasionnel, ce n'est pas un dû.
- Vérifier que l'enfant sera transporté dans les conditions de sécurité : nombre de véhicules suffisant, rehausseur, ceinture, autorisation de transport, etc.
- Proposer son aide pour les manifestations du club autres que les matchs (tournois, soirées dansantes, loto, brocante,...), ainsi que pour la permanence de la buvette chaque week-end.

## **ET N'OUBLIEZ PAS :**

**CE NE SONT QUE DES ENFANTS - C'EST UN SPORT  
CE N'EST QU'UN JEU - C'EST « LEUR » MATCH  
LES ÉDUCATEURS SONT DES BÉNÉVOLES  
L'ARBITRE EST UN ÊTRE HUMAIN  
CE N'EST PAS LA COUPE DU MONDE**